

aux «droits des Canadiens français». Comme ceux-ci forment près de 27 p. cent de la population, le parti qui reçoit leur appui est presque assuré de remporter la victoire aux élections. Le grand succès du Parti libéral au XX^e siècle repose sur ce phénomène.



Renvois:

- (1) Malgré la proclamation officielle de la Confédération en 1867, le Canada est, en réalité, une fédération.
- (2) Le statut des «deux groupes ethniques principaux» fait l'objet d'une vieille controverse. Pour les uns, le Canada est un pays composé de deux groupes ethniques, alors que pour d'autres, notamment de nombreux Canadiens français, le Canada est en fait constitué de deux «nations».
- (3) Bien qu'on les appelle toujours ainsi, les «provinces» canadiennes n'en sont pas au sens qu'on donne à ce mot en Europe. Ce sont plutôt des États qui disposent d'une large part d'autonomie et d'un gouvernement propre.
- (4) Le choix d'un terme approprié pour désigner les francophones du Canada constitue un problème permanent. On utilise traditionnellement l'expression «Canadiens français» pour désigner les francophones de tout le Canada et, depuis quelques années, le terme «Québécois» pour désigner ceux du Québec. Cette dernière expression n'est pas rigoureusement exacte puisqu'il y a 18 p. cent d'anglophones au Québec.